

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

C+F WORLD EQUITIES

Parts de distribution Classe I ISIN BE6295862773
Parts de capitalisation Classe I ISIN BE6295861767

Un compartiment de la sicav C+F (OPCVM)
Société de gestion: Capfi Delen Asset Management SA

Objectifs et politique d'investissement

Objectif

Le fonds vise principalement à offrir une croissance maximale des capitaux investis, tout en veillant à ce que les actionnaires soumis à l'impôt sur les sociétés bénéficient de dividendes déductibles au titre des revenus définitivement taxés.

Le fonds investit principalement en actions mondial. Le fonds vise une grande diversification sectorielle.

Informations sur les aspects sociaux, éthiques et environnementaux

Le fonds favorise les caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas pour objectif la réalisation d'un objectif environnemental ou social. Le fonds n'a pas adopté d'indice comme référence. Outre les paramètres financiers tels que le chiffre d'affaire, les bénéfices, les marges et la part de marché des sociétés dans lesquelles le fonds investit, des paramètres non financiers sont également pris en compte. Ces paramètres non financiers sont mesurés à l'aide d'un score ESG.

Les entreprises dont le score de risque ESG dépasse le seuil de "risque sévère" ne sont pas prises en compte dans la sélection de la société de gestion. Pour la définition du seuil, veuillez-vous référer à la politique d'exclusion disponible sur <https://www.cadelam.be/fr/documents>. Outre l'exclusion, le score ESG fait partie intégrante de la procédure de décision d'investissement. La société de gestion maintient le score moyen de risque ESG du fonds aussi bas que possible en sous-pondérant les investissements ayant un score de risque élevé et en considérant ceux ayant un score de risque faible. Le score ESG intègre les questions environnementales et/ou sociales et les risques tels que le respect des droits de l'homme, la bonne gouvernance, la protection et la sécurité des données et la diversité. Selon le secteur ou l'entreprise, la matérialité d'un risque est prise en compte. De plus amples informations sur la politique d'intégration ESG sont disponibles sur <https://www.cadelam.be/fr/documents>.

Varia

Le fonds peut recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés dans des mesures limitées. D'une part cette restriction signifie que les instruments financiers dérivés peuvent être utilisés pour la réalisation des objectifs de placement (par exemple pour dans le cadre de la stratégie d'investissement augmenter ou diminuer l'exposition à un ou plusieurs segments du marché). D'autre part les instruments financiers dérivés peuvent être utilisés pour éliminer la sensibilité du portefeuille à une donnée du marché (comme la couverture du risque de change, ou la protection des marchés à la baisse).

Vous pouvez souscrire des parts du fonds et obtenir sur simple demande un remboursement de ses parts chaque jour boursier en Belgique.

Les parts de capitalisation ne distribuent pas de dividendes. Le résultat annuel est capitalisé (ou réinvesti). Les parts de distribution distribuent annuellement un dividende, pour autant que les résultats du fonds le permettent.

Au moins 90% des revenus que le compartiment a recueillis, déduction faite des rémunérations, commissions et frais est distribué annuellement aux actions de distribution.

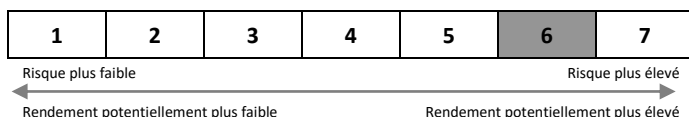
Autres informations spécifiques:

Recommandation: ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant une période de 8 ans.

Il s'agit d'un fonds géré activement.
Le fonds n'est pas géré en référence à un benchmark

Les parts de la classe I sont réservées aux investisseurs institutionnels et professionnels et une souscription minimum de 500.000 EUR.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur synthétique représente la volatilité historique du fonds sur une période de 5 ans (risque de marché). Comme le fonds n'a été créé que le 9 juin 2017, un benchmark a été utilisé pour la période avant le lancement du fonds.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, ne constituent pas toujours une indication fiable du profil de risque futur du fonds. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement demeure inchangée. Le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds est classé dans cette catégorie étant donné que le fonds investit principalement en actions. Par conséquent la valeur du portefeuille baissera lorsque les marchés d'actions baissent et vice-versa. En mettant l'accent sur le marché des actions la valeur du fonds peut fluctuer fortement.

Autres risques essentiels pour le fonds et non (suffisamment) pris en compte par l'indicateur synthétique:

Risque de change: la devise de référence du fonds est l'euro et plus de 50% du portefeuille est investi en autre devise que l'euro ce qui donne un risque de change élevé.

Risque de durabilité: Puisqu'il existe un impact réel ou potentiel moyen dû à des événements ou des situations environnementales, sociales ou de gouvernance ("ESG") sur la valeur des investissements du fonds, il existe un risque de durabilité moyen.

Pour un aperçu complet des risques du fonds, veuillez vous référer au paragraphe des risques dans le prospectus.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0 %
Frais de sortie	Pas d'application
Changement de compartiment	Si les frais du nouveau fonds sont plus élevés : la différence
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par la classe d'action sur une année	
Frais courants	0,82 %
Frais prélevés par la classe d'action dans certaines circonstances	
Commission de performance	Pas d'application

Les frais que vous payez, servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

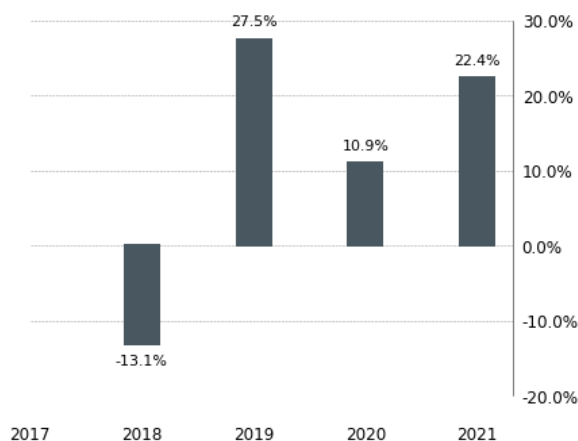
Les frais d'entrée et de sortie sont des maximums. Dans certains cas, des frais inférieurs peuvent être appliqués. Vous pouvez obtenir de votre conseiller ou de votre distributeur financier le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les coûts des opérations de portefeuille.

Pour plus d'information sur les frais et les rémunérations veuillez vous référer au paragraphe 'Provision et frais' du prospectus.

Performances passées

Classe I: Diagramme en bâtons des rendements annuels



Il s'agit de chiffres de performance passée qui ne constituent pas un indicateur de performance future.

Le diagramme en bâton reflète les performances de la Classe I comme changement en pourcentage de la valeur d'inventaire d'un exercice à l'autre, exprimé dans la devise du fonds. Le calcul des performances passées tient compte de tous les frais et les rémunérations, à l'exception des taxes et des frais d'entrée et de sortie ne pouvant pas être attribuer au fonds.

Les parts de la classe I ont été lancés le 30 octobre 2017.

Les performances passées affichées sont calculées en EUR.

Informations pratiques

Dépositaire : Delen Private Bank SA

Le prospectus, les statuts, les derniers rapports annuel et semi-annuel ainsi que d'autres informations relatives au fonds peuvent être obtenus gratuitement en langues française et néerlandaise auprès de l'institution chargée du service financier Delen Private Bank SA, Jan Van Rijswijcklaan 184, 2020 Antwerpen (www.delen.be).

Des informations complémentaires sur la politique de rémunération actuelle de la société de gestion, avec une description du calcul de la rémunération, l'identité des personnes responsables des rémunérations (le comité de rémunération), est disponible gratuitement sur demande ou sur le site <https://www.cadelam.be/fr/remuneration-policy>.

Les derniers prix des parts peuvent être consultés sur les sites internet suivants : www.cadelam.be ou via le site de BEAMA http://www.beama.be/niw?set_language=fr et seront publiés dans De Tijd et L'Echo.

Le fonds est soumis aux dispositions fiscales belges, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Le traitement fiscal dépend de vos circonstances individuelles et peut changer dans le futur. Veuillez consulter un conseiller pour de plus amples informations.

La responsabilité de Capfi Delen Asset Management SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Vous avez le droit d'échanger vos parts contre des parts d'un autre compartiment du fonds. Les frais éventuels sont repris sous la rubrique 'frais'. Vous pouvez obtenir plus d'informations via www.cadelam.be.

L'actif et le passif des différents compartiments du fonds sont ségrégués. En conséquence, les droits des créanciers relatifs à un compartiment particulier sont limités aux actifs de ce compartiment.

Ce document décrit une classe d'action d'un compartiment du fonds, le prospectus et les rapports périodiques étant établis pour l'ensemble du fonds.

Il existe plusieurs classes d'actions pour ce fonds. Veuillez-vous référer au prospectus pour plus d'informations. L'OPCVM C+F est une sicav de droit belge qui répond aux conditions de la directive 2009/65/CE.

Ce fonds est agréé en Belgique et réglementé par l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA)
Capfi Delen Asset Management est agréé en Belgique et réglementée par l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA) Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31 décembre 2021.